



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

Phénix Extra

Édition spéciale : 25 ans!

Table des matières

Message de la directrice.....	2
Le conseil d'administration	4
Mot de Suzanne Fontaine	6
Message de la ministre.....	7
Équipe du Phénix	8
Sous la loupe de Jean	9
Rendre l'Ontario accessible.....	10
Ateliers de formation.....	12
Formation - Service à la clientèle	14
Programme d'employabilité	15
Parler pour soi-même	16
Quelques secondes.....	17
La fierté d'être soi-même.....	18
Fédération des aînés -FAFO	19
Assemblée de la francophonie - AFO.....	20
Association française des municipalités...	21
Conseil de la coopération - CCO.....	22
Villages amis des aînés.....	23
Ateliers pour les aînés	23
Rôle de travailleur.....	24
RDÉE Ontario.....	25
Embûches à surmonter	26
Action ontarienne contre la violence.....	28
Fédération de la jeunesse	30
Épargne invalidité -REEI	31

Message du président



Bienvenue à un autre numéro du Phénix Extra! Nous sommes fiers du travail de l'équipe à vous offrir ce bulletin qui met à l'avant plan des nouvelles susceptibles de vous intéresser.

Cette année marque le 25^e anniversaire du Phénix et nous comptons célébrer les nombreuses réalisations et mettre en évidence nos services à l'échelle de la province. Nous espérons que vous vous joindrez à nous car cette célébration, c'est aussi la vôtre.

Au nom des membres du Conseil d'administration et en mon nom, je tiens à féliciter et remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès et à la renommée du Phénix à travers les années. Membres des conseils d'administrations successifs, employé.e.s, bénévoles, intervenant.e.s, partenaires, bénéficiaires, vous méritez toutes et tous nos plus sincères remerciements et notre plus grande admiration pour votre précieux apport au Phénix.

L'avenir en Ontario pour les personnes handicapées est des plus prometteurs. Notre partenariat avec le gouvernement de l'Ontario à promouvoir, entre autres, la *Loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario* et ses Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle assureront que Le Phénix demeure à l'avant-scène des services à la collectivité à l'échelle de l'Ontario.

Le président,
Martial Levac

Message de la directrice générale

L'équipe du Phénix est heureuse de vous présenter cette édition spéciale du Phénix Extra en marge de notre 25^e anniversaire. Nous produisons régulièrement ce bulletin afin de vous garder au courant des dernières nouvelles et des accomplissements récents du Phénix. Nous le voulons un outil de communication utile.

En ce grand moment, nous devons prendre le temps de savourer la récolte de tout ce qui a été semé depuis l'humble début en 1986, des années passionnantes et productives. Le Phénix a su développer une grande expertise portant sur l'aménagement d'espace accessible, les droits, les besoins, les aspirations et la spécificité des personnes vivant avec une limitation, qu'elle soit visuelle, auditive, intellectuelle, physique ou psychique.

Cet organisme s'est mérité au cours des ans une grande renommée, ayant développé une série d'outils pratiques, aptes à sensibiliser la population en général et les personnes vivant avec un handicap en particulier. Que ce soit la rédaction de guides pratiques, l'animation d'ateliers de sensibilisation ou de formation, ou des conférences, Le Phénix a grandement contribué à faire connaître cet important dossier au grand public, surtout auprès de la collectivité de langue française mais aussi à la collectivité de langue anglaise.



Une des grandes forces du Phénix repose sur un vaste réseau de plus de 100 partenaires qu'il a établi et avec lesquels il est étroitement lié. Des organismes nationaux, provinciaux et régionaux, des organismes représentant des groupes spécifiques de personnes handicapées, des individus intéressés au dossier mais surtout, des personnes vivant elles-mêmes avec un handicap. Ce sont ces dernières qui inspirent le plus Le Phénix dans sa planification et son agenda.

Le Phénix est reconnu, entre autres, pour la grande pertinence de ses nombreux ateliers offerts, puisque les animateurs sont des personnes vivant elles-mêmes avec un handicap. Il est devenu le partenaire de choix des gouvernements pour, entre autres, promouvoir les nouvelles lois et leurs normes ayant trait aux personnes handicapées. Avec une croissance significative de demandes, Le Phénix est appelé à jouer un rôle clé dans la stratégie provinciale visant l'information au grand public et la formation des personnes aptes à desservir les personnes handicapées.

Le Phénix offre ses services à l'échelle de la province, et bien au-delà, grâce surtout à son site internet d'information francophone sur et pour la personne handicapée, Handicaps.ca, un petit bijou que je vous encourage à visiter.

Au cours des années, j'ai eu l'immense plaisir et l'honneur de côtoyer et de collaborer à tous les niveaux avec un nombre incalculable de personnes dynamiques, intéressées et intéressantes, vouées avec passion au dossier des personnes handicapées. Je tiens à les remercier toutes et tous sans exception pour leur dévouement à la cause et leur apport considérable au succès des réalisations du Phénix. Sans le soutien précieux de ces personnes, Le Phénix ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Leur participation nous a tous enrichis et permis de réaliser de grands projets pertinents qui, nous en sommes convaincus, ont grandement aidé à faire évoluer le dossier de l'intégration des personnes vivant avec un handicap au sein de la collectivité.

**Merci mille fois à vous toutes et tous.
Et souhaitons-nous un très Joyeux anniversaire!**

Bonne lecture.

La directrice générale,
Judith Parisien

Le conseil d'administration du Phénix

Martial Levac, président

Ayant complété ses études supérieures en éducation, il fait carrière en enseignement, tout d'abord à titre d'enseignant pour terminer comme directeur de l'école secondaire catholique de Casselman. Outre le monde de l'enseignement, il laisse également sa marque au palier municipal comme conseiller et ensuite comme maire de la municipalité du village de Casselman. Son implication auprès de nombreux organismes franco-ontariens est légendaire et Le Phénix est d'autant plus fier de sa participation au conseil d'administration à titre de président.



Luc Morin, vice-président



Il fait ses études en administration des affaires et a, par la suite, perfectionné sa formation par la gestion des travaux qu'il a entrepris avec plusieurs organisations régionales et provinciales. Il accumule maintenant 20 ans d'expérience alors qu'il a participé à la fondation et la mise sur pied de plusieurs coopératives et entreprises sociales. Durant les 30 dernières années, il a siégé à plus d'une cinquantaine de conseils d'administration, ce qui lui a permis de participer à beaucoup de projets de développement et de formation en coopération. Collaborateur pour la livraison des services en français à travers la province de l'Ontario, il travaille maintenant à titre de directeur général pour le Conseil de la coopération de l'Ontario. L'exercice de ses fonctions l'amène à établir des liens très étroits dans la collectivité ontarienne afin d'aider à mettre sur pied de nouvelles coopératives et à encourager la coopération.

Guy St Amour, trésorier

Électricien de métier depuis 39 ans, il est amputé de la jambe droite depuis 1984 à la suite d'un accident d'automobile. Son handicap ne l'empêche nullement d'être actif et de pratiquer ses loisirs préférés, soit le jardinage, la chasse et la pêche. Guy a travaillé dans le domaine de la construction ainsi que pour les Amputés de guerre et la Fonction publique fédérale. Son souhait le plus cher est que la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* continue à être mise en place à travers tout l'Ontario.



Linda Carrière-Séguin, présidente sortante



Femme d'affaire, copropriétaire des Armoires Séguin, elle siège au conseil d'administration du Phénix depuis 2002. Atteinte du syndrome de Guillain-Barré depuis 1984, elle vit avec une limitation physique, mais fonceuse de nature, elle a déjoué les pronostics des médecins et a réappris à marcher. Elle compte parmi ses nombreux accomplissements un voyage humanitaire en Haïti en 1998 et est membre fondatrice de la première Maison familiale rurale en Ontario.

Louise Martel

Elle obtient un Baccalauréat en sciences infirmières de l'Université d'Ottawa et décroche un poste au Bureau de santé de l'est de l'Ontario qu'elle occupe depuis 33 ans. Elle vit avec une limitation physique à la suite d'un grave accident. Elle se joint dans un premier temps à OPALE, un regroupement francophone de femmes handicapées, pour ensuite œuvrer auprès du Phénix. Elle est également formatrice lors des ateliers sur la sensibilisation et les services à la clientèle. Son implication auprès du Phénix lui permet de vivre sa mission, soit d'aider les autres à surmonter les épreuves. Elle a réussi à se relever de son épreuve et elle se sent capable maintenant d'épauler ceux et celles dans les mêmes circonstances.



Anne Comtois-Lalonde



Elle complète ses études primaires et secondaires à Hawkesbury en Ontario et ses études supérieures à l'Université d'Ottawa en éducation physique et psychologie. Après ses études, elle rejoint son conjoint à Terre-Neuve-et-Labrador pour un an et ensuite au Québec pour dix ans où elle enseigne et où ils élèvent leurs deux filles. Un concours de circonstances l'amène à rencontrer Judith Parisien qui l'invite à siéger au conseil d'administration. Son expérience dans les services sociaux pour les Comtés unis de Prescott et Russell lui a permis de développer des liens forts avec les personnes ayant une limitation fonctionnelle. Elle a aussi été sensibilisée aux problèmes de santé mentale puisque son père a vu un centre de services nommé en son nom, soit le Centre Royal Comtois, en reconnaissance de son travail auprès de cette clientèle. Son élection au conseil d'administration du Phénix est la boucle logique entre son expérience de vie et son expérience en tant que bénévole au sein de sa communauté, qu'elle a à cœur.

Denise Dallaire-Coulombe

En affaires depuis plus de 15 ans, elle possède au-delà de 25 ans d'expérience en tenue de livres, comptabilité et développement d'entreprises. Elle fut notamment présidente de l'Alliance des gens d'affaires de Clarence-Rockland, membre fondatrice et présidente de FADER (Femmes d'affaires et le développement économique rural) en plus d'avoir collaboré au comité consultatif de COBSC (*Canada-Ontario Business Service Centre*). Elle siège présentement au conseil d'administration du Phénix car elle croit passionnément à l'inclusion de tous les membres de la société, étant tous sur le même pied d'égalité.



Mot de Suzanne Fontaine

Membre fondatrice et première Présidente



Suzanne Fontaine

Selon le dictionnaire Larousse, un phénix est un oiseau mythologique qui renaît de ses cendres et, figurativement, représente une personne unique qui renaît de son expérience de vie.

La mythologie est l'ensemble des croyances relié à une même idée qui rejoint toute une collectivité. Tenaces sont les mythes rattachés à une déficience. Ils entraînent l'exclusion de la personne qui en est atteinte. Cependant, il s'agit souvent de la méconnaissance de la réalité que doivent vivre les personnes handicapées.

Il y a 25 ans, un petit groupe de personnes s'est donné comme mandat de militer en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Je faisais partie de ce groupe embryonnaire et devint sa première présidente, à la suite de notre incorporation en tant que Le Phénix. Je suis toujours membre du Phénix, et ce, après 25 ans de cheminement et d'évolution. C'est certain que nous avons parcouru un grand bout de chemin, mais il nous reste encore beaucoup de route à faire pour la valorisation et la pleine participation des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Le Phénix a encore beaucoup de pain sur la planche, et ce, pour un autre mandat de 25 ans. Et je serai toujours de la partie... si Dieu le veut!

Bonne continuité au Phénix et à son équipe!

Suzanne Fontaine

Le Phénix, c'est :

- Des ateliers de formation offerts par des animateurs chevronnés vivant eux-mêmes avec une limitation
- Une grande expertise offerte via un service de consultation, d'évaluation et de conférenciers
- Un programme d'appui à l'employabilité au sein d'entreprises partenaires
- Un centre de ressources, dont une série de guides pratiques
- La diffusion du bulletin d'informations « Phénix Extra » à plus de 5 000 exemplaires
- Un vaste réseau d'intervenants, de partenaires et d'experts
- Un partenariat avec le gouvernement de la province de l'Ontario pour promouvoir, entre autres, la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que la nouvelle série de Normes sur l'accessibilité
- Un service offert autant aux personnes vivant avec une limitation qu'aux autres membres de la collectivité
- Une équipe multidisciplinaire d'employés, d'experts, de partenaires, d'intervenants et de bénévoles motivés et prêts à vous desservir
- Un service dans la Langue officielle du Canada de votre choix
- Un service à l'échelle de l'Ontario et au-delà.

Mais Le Phénix, c'est surtout :

- Plus de 1 000 personnes vivant avec ou sans limitation engagées dans l'élimination des obstacles
- Plus de 2 800 intervenants du secteur socio-économique ayant bénéficié d'une formation offerte par Le Phénix
- Plus de 300 bénévoles vivant avec ou sans limitation engagés à promouvoir l'inclusion
- Plus de 500 intervenants du secteur socio-économique impliqués
- Plus de 106 partenaires ou collaborateurs aux niveaux régional, provincial et national
- Plus de 250 personnes handicapées ayant bénéficié du service d'employabilité du Phénix
- Plus de 5 000 visiteurs par mois sur le site www.handicaps.ca

Message de la Ministre

Chers lecteurs et lectrices du Phénix Extra



Madeleine Meilleur

Récemment, le Ministère des services sociaux et communautaires a produit une vidéo sur l'accessibilité en Ontario intitulée « Comment puis-je vous aider? ». Cette vidéo nous incite tous à réfléchir et nous encourage à unir nos forces, car c'est en travaillant ensemble que nous rendrons nos collectivités accessibles aux personnes de toutes aptitudes. C'est aussi une façon pertinente et touchante de voir le monde via la perspective de quelqu'un d'autre.

Cette vidéo a pu être réalisée grâce au dévouement et à la générosité d'un groupe de gens remarquables qui ont cru en ce projet et y ont offert leur temps bénévolement.

Au nom du gouvernement de l'Ontario, c'est un plaisir d'offrir mes remerciements les plus sincères aux participants suivants pour leur contribution significative: Suzanne Fontaine, Annick Bissonnette, Véronique Descôtes, Sophie-Anne Charron, Caroline Arcand, Roger Landriault, Serge Falardeau, Sylvain Sarrazin et Charles Campbell.

Je tiens plus particulièrement à remercier l'équipe de l'organisme Le Phénix et la directrice générale madame Judith Parisien, qui se sont donné corps et âme pour assurer que ce projet prenne vie. En effet, sans leur contribution essentielle, cette vidéo n'aurait jamais vu le jour.

Ensemble, nous allons de l'avant avec la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, et cette vidéo est source d'inspiration pour tous les Ontariens et Ontariennes en offrant un aperçu unique de vos perceptions et de vos expériences.

Sincèrement,

La Ministre,
Madeleine Meilleur

La vidéo est disponible sur le site www.lephenix.on.ca sous l'onglet vidéos, à la droite de l'écran.

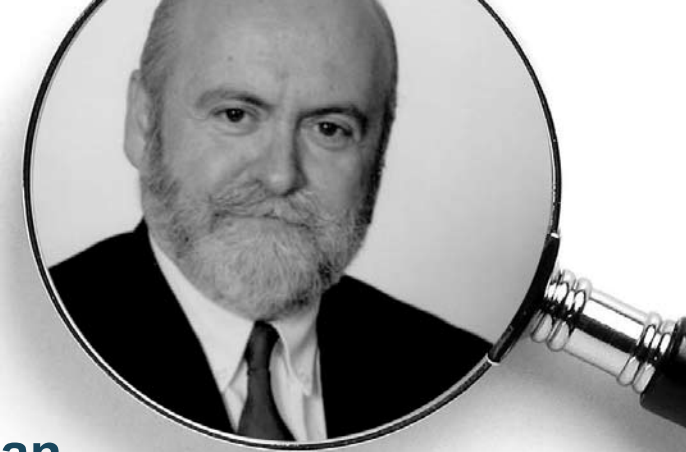


Équipe du Phénix

1^{ère} rangée : Roger Landriault, Suzanne Couture, Martin Larocque, Véronique Descôtes, Lynne Martineau

2^e rangée : Jean Poirier, Suzanne Fontaine, Annick Bissonnette, Maud Girault

3^e rangée : Judith Parisien, Josée Bercier, Louise Martel, Réjean Rouleau



Sous la loupe de Jean

Déjà le 25^e anniversaire du Phénix? Que le temps file à une vitesse étourdissante! Il me semble que le début est tout récent, que 1986 c'était...hier.

Il est bon de prendre le temps en cet anniversaire mémorable pour considérer tout le chemin parcouru, le progrès du dossier des personnes vivant avec un handicap, mais aussi d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

Il n'y a pas si longtemps, la société en général comprenait mal la spécificité, dont les besoins des personnes handicapées. On n'en parlait pas, on taisait, on cachait, on ne voulait pas voir, pas croire. On ne posait pas de questions, comme dans combien d'autres dossiers. Pas de questions posées, pas de réponses « gênantes ».

Mais grâce à l'initiative d'organismes tels Le Phénix, les personnes handicapées se sont vues d'une nouvelle façon, et la société a appris à mieux les connaître. Elles ont voulu prendre leur place dans la collectivité, comme n'importe quelle autre personne. Et c'est là que la présence du Phénix a fait toute la différence. Les créateurs de l'organisme avaient une vision, une volonté de réussir là où il existait tant de besoins à combler. Et on peut dire aujourd'hui mission accomplie...en grande partie. Car même si le dossier a grandement évolué, il reste encore des étapes à combler avant de pouvoir admirer le soleil couchant. Pour que toutes les lois à ce sujet deviennent redondantes.

Certes, les Lois de 2001 et de 2005 ayant trait aux personnes handicapées ont grandement aidé à sensibiliser la population en général, mais aussi les personnes handicapées. Le Phénix a su profiter de la lumière apportée par ces lois pour s'appliquer à promouvoir le développement communautaire apte à encourager les personnes handicapées à s'intégrer pleinement au sein de la collectivité. L'Ontario vise l'abolition de toutes les barrières en 2025. Le Phénix sera présent d'ici là pour s'assurer du succès de ce défi.

Le Phénix a innové, osé, informé, formé, éduqué, revendiqué, sensibilisé, encouragé, appuyé, bref, il a fait le tour de tous les verbes d'action de la grammaire française. Et il les a tous conjugués à tous les temps. Le Phénix peut savourer aujourd'hui le fruit de toute son implication communautaire.

Je dis Bravo et Merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au succès et à la renommée du Phénix. Membres, bénévoles, intervenants, employé.e.s, membres du conseil d'administration, tous et toutes, vous pouvez dire fièrement votre attachement au Phénix. Joyeux anniversaire!

Jean Poirier

Fier contractuel au Phénix

Ancien député, ancien président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Rendre l'Ontario accessible : un projet juste à tous égards

Par Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario



Roger vit à L'Original, à l'est d'Ottawa. Grand mélomane, Roger aime particulièrement le jazz. La fin de semaine, comme beaucoup de gens, il aime faire des achats dans son magasin de disques local. Sylvain, le directeur du magasin, partage la passion de Roger pour le jazz. Ainsi, lorsque Roger vient au magasin, Sylvain est heureux de pouvoir l'aider à trouver les CD des artistes qu'il aime.

Comme beaucoup de gens, Roger est atteint d'un handicap et se déplace en fauteuil roulant. Aujourd'hui, environ 1,85 million d'Ontariens, soit un sur sept, sont atteints d'un handicap. Et ce chiffre s'accroît avec le vieillissement de la population. Il est important d'accorder à Roger, ainsi qu'à toute personne dans sa situation, une égalité des chances dans le travail, les loisirs et l'apprentissage en Ontario.

C'est pourquoi notre gouvernement a instauré en 2005 un dispositif législatif historique : la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Notre objectif consiste à rendre l'Ontario accessible d'ici 2025.

Dans le cadre de cet objectif, nous élaborons des normes obligatoires applicables à l'ensemble de la province. Celles-ci portent sur des domaines de la vie quotidienne : le service à la clientèle, l'information et les communications, l'emploi, le transport et le milieu bâti.

Ces normes élimineront les obstacles auxquels se heurtent Roger et de nombreuses personnes dans les actes de la vie courante que la plupart d'entre nous accomplissons sans réfléchir, comme acheter des CD, aller au travail ou prendre l'autobus.

Nous réalisons des progrès.

Quatre des cinq normes sont déjà en vigueur.

La Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle impose aux entreprises et autres organisations de mettre en place des mesures simples destinées à améliorer les services aux clients handicapés. C'est ce que fait Sylvain lorsqu'il aide Roger à atteindre un CD qui se trouve hors de sa portée.

Je suis extrêmement fier de constater que toutes les organisations du secteur public ont déposé leurs rapports de conformité à cette première norme. À ce stade, nous aidons les entreprises privées et les organisations à but non lucratif à fournir les mêmes services accessibles à la clientèle.

En juillet de cette année, les trois autres normes ont été promulguées. Il s'agit des normes sur l'information et les communications, l'emploi et le transport. Les obligations découlant de ces normes seront introduites progressivement. À mesure de leur entrée en vigueur, ces normes :

- permettront de faciliter l'accès des personnes handicapées aux renseignements que la plupart d'entre nous consultons chaque jour, notamment les sites internet, les bibliothèques publiques, les manuels scolaires et les renseignements publics en matière de sécurité;
- permettront de nous aider à faire appel à une main-d'œuvre plus diversifiée;
- faciliteront les déplacements de Roger et de nombreuses personnes handicapées au sein de la province, et les aideront à profiter de tout ce que l'Ontario peut offrir.

Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, le travail accompli jusqu'ici ouvre de nombreuses perspectives. Nous pouvons dorénavant donner à quelque deux millions de personnes plus d'autonomie et la chance de participer pleinement à la vie de leur communauté. Nous pouvons également renforcer notre économie en aidant les entreprises à se constituer une clientèle plus importante, comme Sylvain en a fait l'expérience.

Un récent rapport réalisé par le *Martin Prosperity Institute* a en effet mis en évidence qu'en rendant l'Ontario accessible, il serait possible de générer jusqu'à 1,6 milliard de dollars de nouvelles dépenses dans le tourisme ontarien et d'augmenter les recettes de la vente au détail jusqu'à 9,6 milliards de dollars. C'est pourquoi le service à la clientèle accessible de Sylvain est juste non seulement sur le plan moral, mais également sur le plan économique.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous rendons la province plus accessible aux personnes handicapées, visitez notre site internet : www.ontario.ca/ONdonneacc. Vous y apprendrez en quoi les petits changements peuvent faire une grande différence, puis découvrirez des outils destinés à vous aider à rendre la province plus accessible.

Ateliers de formation

Dans le cadre de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (la LAPHO)

Le Phénix est un partenaire agréé du gouvernement de l'Ontario dont les services ont été retenus pour promouvoir cette loi et ses normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. De toute évidence, Le Phénix est, et continuera d'être sollicité de plus en plus afin de faire connaître cette loi et ses normes et à aider la collectivité de la province à s'y conformer.

La mise en œuvre de cette loi majeure et de ses normes occasionne une forte demande pour de la formation. Afin que tous et chacun puissent prendre connaissance et respecter les exigences, dont les dates limites d'application, Le Phénix vous offre deux ateliers dont un :

- **ATELIER** sur la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (la LAPHO) Loi qui stipule que l'Ontario soit accessible aux personnes handicapées d'ici 2025 et qui oblige tous les organismes publics et entreprises du secteur privé ayant au moins un employé en Ontario à s'y conformer
- **ATELIER** sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle

Les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle s'appliquent à chaque entreprise privée ou organisme public qui exerce des activités en Ontario, qui fournit des biens ou des services au public.



Guide pratique - Services à la clientèle

Offrir un service à la clientèle adapté aux besoins de la personne handicapée

Prix unitaire 10,00 \$



Guide - Loisirs adaptés

À l'intention des organisateurs et promoteurs d'événements

Prix unitaire 10,00 \$



Bien connaître sa clientèle

À ce jour, plus de 2 800 personnes ont bénéficié de la formation.

Le Phénix offre également un atelier pour vous aider à bien comprendre les différents besoins de la personne handicapée et d'acquérir des connaissances sur les différentes limitations qu'elles soient visuelle, intellectuelle, auditive ou physique. Alors, vous serez mieux préparés à interagir avec celles-ci.

- **ATELIER** sur les services à la clientèle "Offrir un service adapté aux besoins de la personne handicapée"

La force de notre atelier réside dans le fait qu'il est animé par des personnes qui vivent avec la déficience dont ils vous interpellent. Qui de mieux pour ce faire ?

L'atelier donne de l'information réaliste, des conseils pratiques et offre des méthodes d'intervention simples et dynamiques pour améliorer les services à la clientèle dans tous les secteurs.

Pour plus de renseignements, visiter notre site www.lephenix.on.ca, sous l'onglet Formation. Nous planifions offrir prochainement notre formation en ligne. Communiquer avec nous pour connaître le calendrier de diffusion.

À venir :

- Atelier et Guide pratique – Information et communications accessibles à tous
- Atelier – Aménagement d'un environnement accessible à tous
- Guide pratique – Accessibilité à l'emploi

Journée de formation sur « Le service à la clientèle - offrir un service adapté aux besoins de la personne handicapée »



De gauche à droite : Martial Levac, Louise Martel, Roger Landriault, Madeleine Meilleur, Suzanne Fontaine, Judith Parisien

Le 3 juin dernier, dans le cadre de la Semaine nationale pour l'intégration de la personne handicapée, Le Phénix, en collaboration avec la Direction générale de l'accessibilité de l'Ontario, a offert une journée de formation en français à plus de 65 personnes de la région d'Ottawa. En début d'avant-midi, la directrice générale du Phénix, Judith Parisien, a présenté la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (la LAPHO) et les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.

Madame Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et ministre déléguée aux Affaires francophones était présente pour nous partager la vision d'un Ontario accessible et de son impact socio-économique. « Le gouvernement de l'Ontario a établi des normes d'accessibilité qui donneront à tous les mêmes possibilités de travailler, de s'amuser et d'apprendre dans toute la province. Elles permettront de créer des conditions plus équitables afin que chacun et chacune d'entre nous, quelle que soit sa capacité, puisse avoir accès aux mêmes services et jouir des mêmes possibilités. » a prononcé la ministre.

Le gouvernement de l'Ontario remet une plaque de reconnaissance au Phénix pour sa présence en Ontario français

Madame la ministre Meilleur a présenté une plaque de reconnaissance au Phénix pour son engagement et son appui à la collectivité francophone de l'Ontario dans l'élimination des obstacles à la pleine participation de ses citoyennes et citoyens vivant avec une limitation. Un remerciement tout particulier a été adressé à l'attention de la directrice générale, pour sa contribution, son partage de connaissances au Comité consultatif des normes d'accessibilité de l'Ontario et son engagement continu à représenter la collectivité francophone de l'Ontario.

Au cours de cette journée, les participants ont aussi bénéficié de formation pour la livraison d'un service à la clientèle qui répond aux besoins des personnes ayant une limitation visuelle, auditive, intellectuelle et physique. La particularité de cette formation repose sur ses animateurs qui vivent avec la déficience dont ils vous entretiennent. Qui de mieux pour ce faire?



De gauche à droite : Martial Levac, Madeleine Meilleur, Judith Parisien

Programme d'employabilité

Le lien stratégique entre participants et employeurs



Réjean Rouleau

Dans le cadre du programme d'employabilité pour les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle offert par Le Phénix, l'agent de liaison à l'emploi Réjean Rouleau vit une passion et une empathie hors de l'ordinaire. En effet, celui qui occupe ce poste depuis 2007 a trouvé, dans cette deuxième carrière, l'emploi qui lui permet de faciliter l'intégration des participants au marché du travail.

C'est en 2001 que Réjean débute sa fonction d'agent de liaison à l'emploi pour le programme Regroupement Innovation Travail Éducation, qui par la suite devint Programme d'aide à l'emploi. Promoteur de la Foire des carrières en 2006 à Hawkesbury, il décroche en 2007 le poste d'agent de liaison à l'emploi au Phénix pour les comtés unis de Prescott et Russell.

Ce programme offrant des services de soutien et d'accompagnement aux personnes vivant avec une limitation fonctionnelle, permet aux participants d'obtenir l'aide nécessaire dans leurs démarches afin d'obtenir un travail. Selon les besoins particuliers de chacun des participants, Réjean aide à identifier les forces et intérêts de chacun, aide à la révision du curriculum vitae et à la préparation aux entrevues. L'agent de liaison identifie et cible les employeurs potentiels et facilite l'accès à un transport pour une rencontre avec l'un de ces employeurs.

« J'aime rencontrer les gens, explorer leur potentiel et connaître les contraintes qui les limitent », de dire Réjean. De poursuivre, « Il est important de gérer sa crainte de l'inconnu afin d'éviter un manque de confiance en ses moyens. Celui-ci est souvent un des plus grands obstacles aux prises de décision en ce qui a trait aux choix d'emplois ».

Réjean croit que le plus grand défi de son emploi réside dans le jumelage des compétences du participant aux besoins de l'employeur afin d'assurer un succès à long terme. « Il faut répondre aux vrais besoins du participant et de l'employeur » indique-t-il.

Selon Réjean, un grand besoin des participants est la connaissance de soi et du marché du travail. Également réclamée est l'assistance pour rédiger ou réviser un résumé désuet. Une préparation à l'entrevue est fortement appréciée car elle diminue la crainte et la nervosité lors du processus d'embauche.

Il indique cependant que toutes suggestions et interventions doivent respecter la volonté du participant. « Mon rôle est d'être facilitateur, et il revient donc au participant de prendre les décisions qui influencent sa vie. »

Et c'est avec passion et détermination qu'il s'efforce de fournir un service d'employabilité adapté efficace afin d'apporter une différence positive dans la vie des participants, leur famille et la collectivité. Le programme d'employabilité est une autre opportunité pour le Phénix de réaliser sa vision, respecter ses engagements et atteindre ses objectifs.

Témoignage : Parler pour soi-même

Par Nicole Lortie



Geneviève Deguire

Geneviève Deguire est Sourde depuis l'âge de 3 ans et promeut, avec passion et engagement, la culture Sourde. Eh oui! Sourde avec un S majuscule puisque cette culture s'apparente à une communauté, une philosophie et une façon de vivre, tout comme la culture Franco-ontarienne.

Cette approche ne fait cependant pas l'unanimité. Pour certains, la surdité doit être cachée ou, du moins, minimisée. Plusieurs parents refusent que leur enfant Sourd utilise le langage des signes puisque celui-ci est une preuve visuelle et évidente d'une limitation.

Selon elle, « Il est important, pour une personne Sourde, ou malentendante, d'avoir toutes les options de communication qui sont disponibles pour son développement. Et le langage des signes en fait partie ».

Elle déplore, en particulier, la médicalisation de la Surdit .

« Plusieurs m decins et familles d'enfants Sourds croient   l'implant cochl aire comme unique solution. Cependant, cette solution n'est pas n cessairement la meilleure pour ceux et celles qui sont Sourds. Plusieurs facteurs doivent  tre consid r s afin de pr dire le succ s de l'implant cochl aire » de pr ciser Genevi ve.

Elle pr cise, « Il existe  galement une attitude qui ne veut pas que l'on fasse la promotion du langage des signes car certains professionnels, intervenants et familles de Sourds croient que l'utilisation des signes risque de retarder le d veloppement de la parole et m me de l'ou ie. Ce qui n'est pas le cas ».

Elle croit,   l'oppos , que l'utilisation du langage des signes b n ficie la personne Sourde puisqu'elle apprend   conceptualiser et d velopper ses habilet s cognitives.

« Tout langage, qu'il soit parl  ou sign , a sa valeur puisqu'il est le v hicule de toute une culture. Et il ne faut d finitivement pas le mettre de c t  ou   la poubelle », s' crie Genevi ve. Il est cependant difficile, selon Genevi ve, d'avoir des approches et attitudes unifi es pour la Surdit . Chaque cas est diff rent, soit Surdit  totale, malentendance, de naissance, accidentelle; solutions ou attitudes sont vari es soit implant cochl aire, langage des signes, int gration, culture unique.

Les personnes Sourdes franco-ontariennes doivent souvent affronter plusieurs d fis soit de conna tre et faire conna tre sa culture Sourde, son identit  franco-ontarienne et int grer les deux. Des outils doivent  tre d velopp s afin d'assurer cette double identit .

L'Association ontarienne des Sourds francophones (l'AOSF) est un pont tr s important entre la communaut  Sourde et la communaut  franco-ontarienne. Il vise   ce que les lois et la pratique administrative en Ontario consacrent le droit des Sourds de langue fran aise de l'Ontario   des services dans leur langue,   assurer la protection, la pr servation et la promotion de la Langue des signes qu b coise et   exercer un r le de participation active   l'int rieur de la communaut  sourde franco-ontarienne et aupr s des minist res.

« Il est important pour tout groupe marginalis  de se prendre en main afin de d terminer sa propre direction. Aussi, le groupe doit acqu rir le leadership n cessaire afin de d terminer l'aide n cessaire, quand il est n cessaire d'aider et quand il ne faut pas aider. Il faut apprendre   parler pour soi-m me » de conclure Genevi ve.

Quelques secondes... et une vie bascule!

Par Nicole Lortie



Luc Polnicky et Nora

Pour Luc Polnicky, la vie a bascul  le 28 juillet 1979, le temps d'un plongeon. Se brisant la 5e vert bre du cou, il se retrouve, en l'espace de quelques secondes, quadripl gique. Fini l'espoir d'une carri re de dentiste; fini les exploits athl tiques; et fini son autonomie financi re.   17 ans, il devient prisonnier de son corps et ce, pour le reste de sa vie.

S'amorce alors sa r habilitation physique puisque plusieurs probl mes m dicaux peuvent survenir lors de paralysie : spasmes, atrophie des muscles, br lures, engelures, plaies, perte de contr le de fonctions; troubles respiratoires, cardiovasculaires et/ou de circulation : ils sont tous au menu de sa nouvelle r alit .

Il fait face  galement au deuil de son autonomie et de son ind pendance. Il n'ose penser que cette condition pourrait  tre permanente. Il s'accroche   une lueur d'espoir, que tout s'am liorera, qu'il pourra marcher et que ce n'est qu'une question de temps.

Les jours, les semaines et les mois filent et malgr  les efforts, il doit se rendre   l' vidence : son  tat est permanent, tout comme son handicap. C'est la p riode la plus sombre, la plus creuse, et ce,   cause du d s quilibre  motionnel et de la d tresse ressentis au quotidien. Il vit culpabilit , col re, rage, honte, d pression et perte de contr le. Ses r ves, o  tout est normal, qu'il marche et participe   ses sports pr f r s se r v lent des cauchemars   son r veil. Il pense souvent, trop souvent   la mort alors qu'il demande « Pourquoi moi? »

Sa nouvelle r alit  am ne la reconstruction de son identit , de sa vie. Il repense son r le au sein de sa communaut ; il planifie un futur qui se dessine au fil des jours. Il sent qu'il reprend enfin contr le de sa vie et se sent pr t pour le reste de sa vie. Il obtient un Baccalaur at en sociologie /psychologie (1985) et une Ma trise en travail social (1998). L' ducation l'am ne   r fl chir sur sa condition alors qu'il passe de la r signation et d pendance   une perspective d'autonomie. Il vit d'espoir, celui d' tre employable et employ  et ainsi contribuer   la soci t . Il se d couvre forces et habilet s tout en vainquant ses faiblesses. Ses horizons  tant  largis, les portes de son avenir sont toutes grandes ouvertes!

Embauch    titre de travailleur social au Centre de r adaptation d'Ottawa, son estime de soi en est rehauss  gr ce   un travail qu'il aime et la satisfaction d'aider les autres   faire face,   leur tour,   leur nouvelle r alit .

L'amour se trouve une place importante dans sa vie alors qu'il rencontre Nora en 2004. Cette rencontre le force cependant   examiner le parcours fait et   comprendre son r le. Il s'interroge   savoir quelles contributions peut-il apporter dans une vie de couple? Quelles sont les barri res r elles et per ues,   tort ou   raison? Mais surtout, est-ce que quelqu'un peut vraiment l'aimer? Il accepte enfin de croire et de vivre les conseils qu'il prodigue   ses clients et laisse de c t  l'adage du « Cordonnier mal chauss  » pour enfin se permettre d'aimer et d' tre aim . Ce qui lui permet de vivre pleinement sa r alit .

La fierté d’être soi-même

Par Nicole Lortie



Linda Lamarche

Linda Lamarche connaît très bien la région de Prescott et Russell puisqu’elle est originaire de et demeure à Hawkesbury. Cette jeune femme de 25 ans vivant avec une limitation intellectuelle travaille à Recycle-Action.

En foyer d’accueil depuis l’âge de quatre ans, alors que ses parents, tous deux vivant avec une limitation intellectuelle légère, ne peuvent plus s’occuper de leurs deux filles, Linda et sa jeune sœur qui n’a pas de limitation intellectuelle.

Depuis, durant les 13 dernières années, Linda demeure avec la famille de Line et Guy qu’elle considère comme ses véritables parents et qui lui ont ouvert tout grand leur cœur et l’ont accueilli comme leur fille.

Elle termine son éducation élémentaire et secondaire à Hawkesbury. À sa sortie de l’école, elle entreprend une recherche d’emploi. Elle souligne l’aide reçue afin de bien préparer son curriculum vitae, mais c’est avec fierté et entregent qu’elle poursuit d’elle-même les démarches, cognant aux portes de plusieurs entreprises de la région, rencontrant et se présentant aux employeurs potentiels.

Entretiens, en attente d’une réponse positive, elle débute des cours spécialisés au Campus d’Alfred de l’Université de Guelph avec le support du programme APPUI. C’est alors qu’elle amorce son programme qu’un emploi à Emballage Hawkesbury s’offre à elle. C’est avec empressement et enthousiasme qu’elle accepte ce poste qu’elle occupe toujours. Les conditions d’emploi sont sensiblement les mêmes, mais l’employeur a changé. En effet, Emballage Hawkesbury a été acheté par l’incubateur d’entreprises sociales, le Groupe Convex qui transforme la nouvelle entreprise vers une mission de recyclage et la baptise Recycle-Action. Celle-ci compte plus d’une trentaine d’employés des quatre coins des comtés unis de Prescott et Russell; près de 50 % des employés vivent avec une limitation intellectuelle.

Linda croit fermement que l’aide reçue au cours de sa vie, tant sur le plan personnel qu’éducatif ou reliée à l’emploi, lui a permis de s’affirmer et de dire sa fierté d’être la personne qui s’est développée au fil de ses expériences.

« Je suis choyée d’être membre de la famille de Guy et Line. Et je suis choyée d’avoir l’emploi que j’ai. On me fait confiance, j’ai une bonne famille, de bons amis, une filleule que j’adore, et surtout, une équipe de hockey (Les Canadiens de Montréal) qui est dans les éliminatoires. C’est la belle vie! », de s’écrier Linda.

Elle se dit satisfaite pour l’instant de sa situation, mais elle caresse pourtant deux rêves qui lui sont chers : celui de quitter la maison et trouver son indépendance en appartement; et celui de voir un match des Canadiens au Centre Bell.

Elle aime donner de son temps à aider les autres.

« J’ai une vie sociale très active, car j’ai le don de parler aux autres et j’aime les aider. Ceci me donne confiance et cette confiance me porte à aider les autres. Tout finit par se rejoindre », de conclure celle-ci d’un sourire radieux.

Message de la Fédération des aînés et des retraités francophones de l’Ontario



Francine Poirier

La Fédération des aînés et des retraités francophones de l’Ontario (la FAFO), représente les quelques 200 000 francophones de plus de 50 ans. Elle cherche par tous les moyens à sensibiliser la population au phénomène du vieillissement et à ses impacts sur la société.

La vieillesse, ce n’est pas une maladie, c’est une étape de la vie comme toutes les autres, comme l’enfance et l’âge adulte. Des chercheurs en gérontologie insistent avec raison sur les richesses du troisième âge – les accomplissements, la sagesse, la spiritualité, les liens affectifs profonds. On ne peut, par contre, nier les pertes qui surviennent inévitablement – la perte des gens aimés, la diminution des capacités physiques ou intellectuelles.

Indéniablement, une vision réaliste s’impose : d’abord à nous les aînés, aux gouvernements, aux médias et aux fournisseurs de services. Est-ce qu’on sait qu’en Ontario, une personne sur sept souffre présentement d’un handicap et que ce sera une personne sur cinq d’ici 20 ans? Bien oui, le vieillissement de la population crée des conditions favorables au développement de limitations.

Face à ce constat, la FAFO s’est intéressée au concept mondial Villes amies des aînés et a mis sur pied un projet novateur qui va permettre de mobiliser les aînés de trois villages à majorité francophone en vue d’améliorer leur qualité de vie. Les comités locaux impliqués vont ainsi pouvoir sensibiliser leurs pairs et les élus municipaux à l’importance de l’accessibilité. Par exemple, les comités pourront encourager une action positive dans des aspects comme le milieu bâti : les trottoirs, la signalisation, les rampes, les ascenseurs, etc.

On insistera sur l’importance d’une communication accessible aux aînés et aux personnes qui souffrent d’un handicap visuel, en suggérant l’utilisation de caractères de bonne dimension, de couleurs contrastantes et d’un langage clair. Les comités pourront aussi proposer des moyens de transport adéquats pour une population qui ne peut circuler en voiture. Pensons entre autres au transport adapté, aux navettes ou aux taxis subventionnés.

Le plus grand défi pour ces comités et pour nous tous reste la promotion d’une plus grande sensibilisation face aux personnes qui souffrent d’un handicap ou d’une limitation. Savons-nous comment aider une personne qui utilise une canne blanche? Lui offrons-nous le bras pour l’aider à traverser la rue ou au contraire tournons-nous la tête? « Bougonnons »-nous quand une aînée un peu plus lente prend trop de temps à vider son panier à la caisse? Sommes-nous disposés, en tant que propriétaire, à louer un logement à une personne déficiente?

Il est grand temps de démystifier le handicap!! Il faut se renseigner, chercher à comprendre les besoins uniques de la personne vivant avec une déficience. Un geste d’accueil, une parole d’encouragement, c’est bien ! Mais une suggestion concrète faite à un commerce ou à une municipalité pour améliorer l’accessibilité, c’est mieux. Soyons proactifs dans ce dossier, car nous serons peut-être les premiers bénéficiaires des améliorations que nous proposons.

La présidente,
Francine Poirier

Message de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario



Denis Vaillancourt

La collectivité franco-ontarienne a pu bâtir ses victoires et ses succès grâce à la solidarité et à l'union des individus. Ces caractéristiques des francophones de l'Ontario sont essentielles pour le développement de notre société et surtout pour voir à l'inclusion des individus. Les organismes et les personnes qui s'impliquent, pour offrir aux personnes ayant une limitation/handicap afin de leur rendre accessible des services et des lieux spécialisés, représentent un atout considérable pour les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes.

Lors de mes rencontres communautaires, je mentionne souvent que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (l'AFO), c'est un peu comme un orchestre. Notre organisation donne souvent les notes et tente de s'assurer que tous, en même temps, nous jouons sur cette même tonalité, même si notre instrument n'est pas le même. Chaque année, lors des différents événements et des assemblées de l'AFO, notre organisation bénéficie de l'implication des personnes ayant une limitation/handicap. Cette participation est essentielle, non seulement pour nous rappeler l'importance de mettre à la disposition de ces individus des services (aménagement particulier, formation spécifique, interprète, etc.) mais aussi l'énergie de ces personnes qui font face à tous les jours à des obstacles. Leur savoir-faire, leur détermination et leur expérience enrichissent grandement nos communautés. Peu importe l'handicap ou la limitation, nous pouvons prendre exemple de leurs qualités personnelles. Lors de ma tournée de la province en novembre et décembre derniers, j'ai pu constater le sentiment d'appartenance à la francophonie qu'ont su développer les personnes handicapées. Les gens qui travaillent et qui s'impliquent au sein des organismes destinés aux besoins spéciaux sont donc des musiciens qui contribuent à l'harmonie de notre communauté. Leur apport à notre orchestre amène à des sons différents qui sont en cohésion parfaite avec le développement et la progression de la collectivité francophone de l'Ontario.

N'oublions pas que nous avons tous une certaine responsabilité d'offrir une qualité de vie et un soutien aux personnes ayant une limitation/handicap. En tant qu'organisme rassembleur, l'AFO a consulté la province entière pour s'assurer que le plan stratégique communautaire de l'Ontario français 2011-16 soit représentatif de notre communauté. Nous souhaitons que tous les francophones puissent contribuer à la mise en œuvre de ce plan. L'accessibilité et les services offerts aux personnes possédant un handicap et une limitation seront donc fort importants pour obtenir du succès et un impact significatif. Le 25^e anniversaire du Phénix, est donc une occasion spéciale pour souligner les réussites et l'apport de ces individus au sein de notre communauté. Je tiens donc, en mon nom personnel, à vous remercier de votre contribution et je vous encourage grandement à poursuivre votre excellent travail qui a des impacts considérables sur la vitalité de la francophonie ontarienne.

Le président,
Denis Vaillancourt

Message de l'Association française des municipalités de l'Ontario



Clermont Lapointe

L'Association française des municipalités de l'Ontario (l'AFMO) est fière de compter Le Phénix parmi ses partenaires et collaborateurs précieux. Cette relation existe depuis nombre d'années et s'est renforcée au fil des ans grâce à l'appui mutuel et les relations professionnelles qui existent entre les deux associations.

L'AFMO fut créée en 1989 par Gisèle Lalonde, alors maire de la ville de Vanier, afin de revendiquer le maintien et l'amélioration de la gouvernance et de la prestation des services municipaux en français et en anglais dans les régions de l'Ontario désignées en vertu de la *Loi sur les services en français de l'Ontario*. Notre mission est d'offrir aux élus et cadres municipaux d'expression française, un forum public et des services pertinents en français ainsi que d'agir comme intervenant et conseiller auprès des ministères et organismes ontariens qui s'intéressent aux affaires municipales.

Le Phénix joue un rôle primordial au sein de nos municipalités bilingues de l'Ontario puisqu'il est la voix des personnes vivant avec une limitation. La *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* stipule que chaque municipalité se doit de préciser un plan d'accessibilité annuel. La *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* est en place afin d'améliorer les opportunités pour les personnes handicapées et de leur fournir l'occasion de participer à l'identification et la prévention d'obstacles à leur participation à part entière à la vie de la province de l'Ontario.

Grâce aux ateliers et sessions d'information offerts par Le Phénix dans le cadre de notre congrès annuel et de l'information distribuée à travers notre réseau, nos membres municipaux ont pu se familiariser avec les exigences de ces deux lois et mettre en place les mesures pour assurer que leur municipalité évalue ses propositions de règlements, politiques, programmes, pratiques et services pour déterminer leur impact sur l'accessibilité.

Le Phénix a su, de façon admirable, incorporer le facteur humain dans chacun des ateliers qu'il a offerts à nos membres. En présentant de façon personnelle les impacts d'un handicap, ces ateliers ont permis aux participants non seulement de bien comprendre les enjeux, mais aussi de les intégrer dans leur plan d'accessibilité. Il a su également distribuer l'information essentielle en français à la mise en place des mesures d'accessibilité tel que prescrit par les deux lois provinciales. Il est donc une source d'information et un appui essentiel pour nos municipalités bilingues qui offrent des services en français à tous leurs résidents, incluant ceux qui ont une limitation.

Nous souhaitons longue vie au Phénix et renforçons notre désir de poursuivre un partenariat qui s'avère enrichissant pour nos deux associations. Bon 25^e anniversaire!

Le président,
Clermont Lapointe



L'engagement résolu du Conseil de la coopération de l'Ontario pour les personnes handicapées ou vivant avec une limitation.

Par Julien Geremie, Agent de développement pour l'Est de l'Ontario
Conseil de la coopération de l'Ontario

Fier partenaire du Phénix, le Conseil de la coopération de l'Ontario (le CCO) est le seul organisme francophone de promotion et de développement coopératif dans notre province. Partout en Ontario, il soutient les coopératives en émergence ou existantes en leur proposant des services d'experts-conseils. Dans tous les milieux et par respect pour son mandat, le CCO n'hésite jamais à s'engager auprès des groupes de personnes handicapées.

Luc Morin, directeur général du CCO, est tout d'abord un allié inconditionnel du Phénix puisqu'il siège à son conseil d'administration en tant que vice-président. Très à l'aise dans ses fonctions, il se montre toujours prompt à diffuser les communications de l'organisme. À bien des égards, cet investissement personnel témoigne du grand sentiment d'amitié qui lie nos deux organisations.

En fait, le CCO soutient Le Phénix dans un projet de coopérative de services à la personne handicapée. Selon la formulation initiale du Phénix, il est prévu de mettre en place un organisme capable de fournir à la fois des services logistiques à d'autres organisations et de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées. En effet, bien des organismes en développement ou de petite taille ont besoin de services administratifs pour se structurer et prospérer. Le Phénix souhaite leur donner la chance de s'associer pour réduire le coût de services autrement inaccessibles. Par ailleurs, une coopérative englobant plusieurs partenaires communautaires permettrait de mieux servir les personnes ayant un handicap; la multiplicité des acteurs créant un maillage naturel de services. Cette formidable initiative, parce qu'elle met l'accent sur la coopération,

l'entraide et le développement communautaire enthousiasme particulièrement le CCO. En attendant que d'autres partenaires se rallient au projet, nous sommes ravis de travailler à son développement.

Au CCO, nous prenons très au sérieux les personnes handicapées et cela dans des domaines très larges. Par exemple, nous encourageons présentement plusieurs groupes de nouveaux arrivants dans leur combat pour l'emploi. Nous développons également un projet de coopérative d'habitation pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale. En aucun cas les personnes vivant avec une limitation ne devraient être exclues; l'entrepreneuriat est le signe que le handicap n'est jamais une barrière à la créativité.

Le Phénix est enfin une ressource importante pour le CCO. Récemment, nous avons envoyé une quinzaine d'élèves de l'école secondaire publique Gisèle Lalonde d'Orléans à assister à une formation sur les services à la personne handicapée. Étudiants à la Majeure Haute Spécialisation en santé et bien-être, ces élèves ont été extrêmement satisfaits des différents ateliers. Ils ont pu en apprendre davantage sur l'excellent travail du Phénix et sur l'humanisme et l'optimisme de cet organisme d'avant-garde.

Imprégné par la mission du Phénix et par son achèvement continu, le CCO est très fier d'être le partenaire d'un organisme voué aux personnes handicapées. Grâce aux projets en cours et aux partenariats qui nous attendent, le CCO et Le Phénix seront toujours plus aptes à répondre aux besoins de la personne handicapée.

Des villages amis des aînés en devenir en Ontario...

Êtes-vous au courant qu'un projet *Villages amis des aînés* est sur le point de se dérouler dans votre province? Trois villages travailleront au développement de leur communauté en tant que village ami des aînés soit Hearst, Noëlville et Verner.

Qu'est-ce qu'un village ami des aînés? Un village ami des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie. Concrètement, un village ami des aînés adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place.

Ce concept se veut inclusif, ce qui veut dire qu'un village ami des aînés est un village ami de tous! Eh oui! En répondant aux besoins des aînés, vous répondez aux besoins des plus vulnérables ce qui inclut les enfants et les personnes handicapées, vous encouragez le développement de l'économie et vous rendez la vie plus saine, dynamique et enrichissante pour toute votre communauté!

La FAFO est fière de s'associer les partenaires suivants dans ce projet : l'Association française des municipalités de l'Ontario (l'AFMO), le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario (le SAPAO) et Le Phénix.

Ce projet de la FAFO, financé par la Fondation Trillium, se termine le 31 mars 2012. Il aura permis aux villages participants de se familiariser avec le concept de Village ami des aînés, d'identifier les besoins des aînés dans la communauté, d'élaborer un plan d'action et de trouver des partenaires et pistes de financement pour la réalisation de leur village ami des aînés.

Pour en savoir plus sur le projet Villages amis des aînés de la FAFO, visitez le site de la FAFO au www.fafon.ca ou contactez Jean Sirois, Agent de projet, au 1 800 530-5870, poste 22, ou par courriel à info@fafon.ca

Ateliers offerts aux aînés « À l'unissons pour la différence »

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons financé par Développement des ressources humaines Canada, Le Phénix vous présentera, prochainement, de nouveaux ateliers de sensibilisation bâtis autour des besoins spécifiques des aînés handicapés. Ces ateliers seront offerts aux divers clubs d'aînés et à l'ensemble de la collectivité. Pour tous ceux désirant s'informer et mieux comprendre l'impact d'une déficience qu'elle soit physique, visuelle, auditive ou intellectuelle, ces présentations seront livrées par des aînés vivant avec la limitation qui est présentée lors de l'atelier. Ce projet permettra un engagement et une participation active de nos aînés ainsi qu'un partage de leurs connaissances et expériences à l'égard des personnes handicapées.

La valorisation de la personne vivant avec un handicap intellectuel, par le biais d'un rôle valorisé : UN RÔLE DE TRAVAILLEUR!



Caroline Arcand

En 2010, le Groupe Convex, Prescott-Russell, incubateur de 9 entreprises sociales a entrepris une analyse des retombées socio-économiques de ses entreprises au sein des communautés de Prescott-Russell.

Selon l'analyse, les valeurs des contributions sont bénéfiques et aussi essentielles, puisqu'elles répondent à des besoins non comblés par des commerces déjà établis, ou encore, aide à résoudre certains défis sociaux.

Convex a acquit certaines entreprises existantes pour les transformer en entreprises sociales en y ajoutant une valeur importante, soit celle de la création d'emploi pour les personnes qui vivent certains défis sur le plan de l'employabilité.

Grâce à une diversification d'entités, Convex réussi à adapter et à fournir un milieu de travail à des personnes ayant un handicap intellectuel ou physique.

L'entreprise sociale offre de nombreuses opportunités d'apprentissage et d'épanouissement. En offrant un encadrement, où chaque employé rencontre ses besoins et met en valeur ses pleines capacités, elle améliore certains problèmes sociaux, tout en offrant des biens et des services à la communauté.

Groupe Convex gère aussi certains projets d'affaires qui contribuent à la rétention des consommateurs, localement. C'est le cas notamment avec le Centre de dépôt de bouteilles à Casselman, Ontario. Un autre exemple est la récolte et la vente des produits maraîchers, ce qui contribue à la mise en valeur des produits locaux. Recycle-Action, pour sa part, contribue à la protection de l'environnement grâce à son centre de récupération. En lien avec notre mission, les employés font partie prenante des solutions aux enjeux économiques et environnementaux. Ainsi, les personnes vulnérables sur le plan de l'employabilité, deviennent des contribuables et des consommateurs de biens et de services. Elles offrent des services plutôt que de simplement en recevoir! Donc, les retombées sont grandes et vont au-delà de ce qui se mesure habituellement sous forme de chiffres!

Les entreprises sociales collaborent étroitement avec la communauté pour répondre aux besoins de cette dernière. Le retour sur l'investissement du gouvernement, selon certaines études, serait de 400 p. cent. En ce moment, les revenus d'opérations de Convex, combinés aux autres sources de financement, accessibles pour tous les employeurs et destinées à l'expansion de projets d'affaires, représentent au-delà de 60% du budget opérationnel de Convex. Il s'agit donc d'une économie pour le gouvernement.

« Toutefois, le modèle en place chez Convex est tout de même loin d'être parfait.... l'idéal serait qu'une communauté n'ait pas besoin d'entreprise qualifiée comme étant sociale, pour solutionner ses défis. Mais chaque collectivité a des défis à relever, et l'entreprise sociale s'avère l'une des solutions de rechange à la pauvreté d'expériences et de participation, à laquelle sont confrontées certaines personnes » souligne la directrice générale, Madame Caroline Arcand.

MESSAGE DU RDÉE ONTARIO



Roch Archambault

Déjà 25 ans pour le Phénix. Il faut célébrer le courage, le dévouement et la détermination de cet organisme qui travaille au respect des personnes handicapées en Ontario. Il est difficile pour n'importe quel organisme francophone de la province de trouver du financement à des besoins grandissants. Nous voulons ici souligner le travail inlassable du Phénix dans l'appui qu'il apporte non seulement aux personnes handicapées, mais à sa contribution à l'économie ontarienne.

Nous connaissons tous une personne atteinte d'un handicap. Il prend plusieurs formes, tantôt physique, tantôt psychologique, qui mettent toujours un frein aux démarches de ces personnes dans l'avancement, leur contribution et leur épanouissement dans notre société.

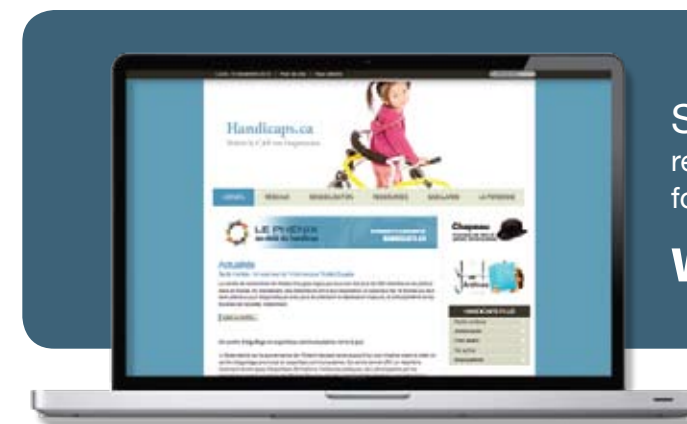
La personne handicapée a droit au plein respect, aux mêmes services et à la même éducation que les autres individus. Une éducation qui lui permettra d'obtenir un emploi. Le travail est non seulement monétaire, mais peut être très valorisant. Nous devons aider ces personnes à se trouver du travail. Les employeurs doivent être sensibilisés et encouragés à les prendre sous leurs ailes. En fait, ceci peut demander un effort dans la gestion des ressources humaines et même une dépense supplémentaire dans la façon de faire de l'employeur. Mais, il gagnera par son investissement dans ces personnes. Elles lui apporteront une plus grande ouverture d'esprit certes, mais elles lui démontreront qu'un handicap n'est pas un obstacle, mais peut aussi représenter une force.

Le Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario (le RDÉE Ontario) est fier que le Phénix existe dans notre paysage franco-ontarien. Nous devons lui dire bravo pour ses réussites et l'appuyer dans ses défis futurs.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vos projets en développement économique communautaire au www.rdee-ont.ca

Merci à notre partenaire et bravo au Phénix!

Le directeur des communications,
Roch Archambault



Site provincial francophone d'informations et de ressources **sur** et **pour** la personne vivant avec une limitation fonctionnelle.

www.handicaps.ca



Embûches à surmonter... avec un courage sans pareil!

Par Nicole Lortie

Louise (nom fictif) est native de l'Est ontarien. Femme dans la cinquantaine, elle vit avec une limitation en santé mentale.

Dès son jeune âge, elle est confrontée aux problèmes associés à une limitation en santé mentale. Sa mère a de graves problèmes qui affectent quotidiennement sa vie et celle de sa famille. Louise l'aide souvent à prendre soin de ses six frères et trois sœurs tandis que son père doit travailler de longues heures afin de subvenir aux besoins de sa grande famille.

Louise vit des moments horribles alors que sa mère, qui montre des tendances suicidaires, tente à plusieurs reprises de s'immoler en présence de sa fille, mettant à coup sûr sa vie en danger. Est-ce la génétique ou l'environnement? Louise fait elle-même face à des problèmes en santé mentale alors qu'elle entend souvent des voix qui l'accusent et la minent. À la suite d'une opération au dos, alors que les risques de paralysie sont possibles, elle dit être traitée de folle par son médecin. Ayant une paralysie partielle de la jambe, elle est alors hospitalisée, mais au plancher des soins psychiatriques au campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa. Ne parlant ni comprenant l'anglais, elle est retournée au campus Général de l'Hôpital d'Ottawa alors qu'elle reçoit des soins et de la thérapie pour sa paralysie partielle. C'est à ce moment qu'elle reçoit également un double diagnostic en santé mentale soit schizophrénie et bipolarité.

Au départ, Louise se dit très surprise de tels diagnostics, ne croyant pas qu'elle possède de telles limitations. Cependant, au fur et à mesure que les médicaments soient ajustés, elle en vient à voir une différence dans sa vie et à accepter ses limitations. En 1982, sa mère se suicide par immolation et Louise est celle qui retrouve son corps.

Elle demeure avec son père qui lui suggère alors de tenter de vivre de façon plus indépendante en se louant un appartement à proximité afin d'apprendre à vivre seule tout en recevant son appui. Il la guide à travers les démarches qu'elle doit entreprendre afin d'assurer sa survie de façon autonome, et ce, malgré la pression de certains membres de sa famille qui veulent la placer en institution.

Aujourd'hui, elle est toujours autonome et ce, grâce au soutien d'organismes tel l'Association canadienne de santé mentale. Les voix qu'elle entend parfois parlent d'elle en mal; cependant, force est d'admettre que les médicaments aident à les faire taire et rendent sa situation plus stable. Elle peut alors plus facilement faire le point entre la réalité et les effets de la schizophrénie. Sa réalité n'est cependant pas propice pour obtenir un emploi donc, elle offre son temps à titre de bénévole au sein de sa communauté alors qu'elle se sent comprise et acceptée.

Toute personne aspire à être comprise et aimée. Toutes les embûches que Louise a rencontrées ainsi que son parcours de vie font d'elle une personne courageuse et intéressante à connaître... en plus des yeux rieurs et du petit sourire coquin qui s'échappe tout naturellement.

«Elle aimerait être simplement traitée comme une personne à part entière; elle aimerait que l'on fasse l'effort de la connaître et d'entamer une relation avec elle.»

Message de l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

On estime que les femmes handicapées sont de 1,5 à 10 fois plus susceptibles d'être maltraitées que les femmes non handicapées, selon qu'elles vivent dans la collectivité ou dans des établissements. C'est pourquoi il est important d'assurer que les services spécialisés en matière de violence conjugale ou plus spécifiquement en agression à caractère sexuel puissent rejoindre ces femmes.

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) a publié en 2007 un rapport intitulé « L'intégration des femmes d'expression française ayant un handicap : les meilleures pratiques ». Cette étude sur les femmes d'expression française ayant des limitations fonctionnelles a mis en lumière des défis qui existent pour elles dans les services pour femmes victimes ou survivantes d'agression à caractère sexuel ou de violence conjugale. Il a aussi fait ressortir la volonté de ces organismes d'apprendre davantage sur la réalité que vivent ces femmes et de trouver des moyens pour améliorer l'accessibilité.

Nous y avons aussi appris que les femmes ayant des limitations fonctionnelles se sentent habituellement peu interpellées par la promotion que font les services destinés aux femmes, puisqu'elles semblent penser que la société les inclut dans le groupe des personnes handicapées et non dans celui des femmes en général. Or, les services des différents secteurs n'ont souvent pas développé l'habitude de travailler ensemble. De part et d'autre, ils sont

alors peu sensibilisés aux réalités de leurs secteurs respectifs. Le besoin d'établir des collaborations entre secteurs devient donc essentiel à une meilleure compréhension des besoins et aux moyens à prendre pour y répondre.

Ainsi, AOcVF et Le Phénix ont établi au fil des ans une collaboration suivie afin de partager leurs connaissances et leurs expertises respectives. Le but est d'enrichir et de créer des ressources disponibles en français s'adressant aux femmes ayant des handicaps qui sont victimes de violence. Soulignons que Le Phénix, depuis sa création, travaille de près avec les collectivités et les organismes afin de fournir des informations et des outils qui sensibilisent tant le public que les fournisseurs de services aux diverses réalités des personnes ayant des limitations fonctionnelles et qui favorisent leur plein épanouissement. L'expertise qu'il a développée et qu'il partage avec les organismes a servi à AOcVF de toile de fond dans la création de ses propres outils en matière d'accessibilité.

Dans le cadre des « Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle » de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (la LAPHO), AOcVF a produit un manuel et des fiches d'information intitulés « Outiller vers une accessibilité accrue ». Ces outils ont été adaptés à la réalité spécifique du secteur des services en français en matière d'agression à caractère sexuel et de

violence conjugale en Ontario. Ils fournissent aux services du secteur de la violence faite aux femmes des suggestions sur les façons de se conformer à la loi et de rendre les services à la clientèle plus accessibles, tout en respectant la confidentialité et en favorisant la sécurité des femmes et des enfants qui utilisent leurs services. Cela signifie que plus de femmes ayant des handicaps auront accès aux services des organismes membres de notre réseau.

AOcVF est reconnaissante envers Le Phénix pour son travail et le développement de ses nombreuses ressources en français qui favorisent le changement social, l'égalité et l'inclusion des personnes ayant des limitations fonctionnelles et, qui soutiennent leur pleine participation à la vie communautaire.

Un grand merci au Phénix et félicitations pour ses 25 ans au service des personnes ayant des limitations fonctionnelles et à la promotion de l'inclusion dans le respect et la dignité!

La directrice générale,
Ghislaine Sirois



Témoignage : Fédération de la jeunesse franco-ontarienne



Je n'avais jamais vraiment participé à aucune activité parascolaire qui était plus d'une journée avant de connaître la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (la FESFO). Ce n'était pas le vouloir qui me manquait, le voyage et le désir d'apprendre étaient deux grands aspects de ma vie de jeune élève. La raison était simple, j'avais un handicap physique et plusieurs allergies qui me limitaient. Mes parents et mon entourage de personnes ressources à l'école essayaient toujours de m'accommoder le plus qu'ils pouvaient, mais parfois ce n'était pas assez et je ne voulais pas trop en demander. Les groupes pour les sorties étaient parfois nombreux, puis j'avais besoin d'une attention particulière que parfois, en voyage, n'était pas offerte.

Au mois d'octobre de ma première année au secondaire, j'ai vu une affiche d'une activité qui allait se dérouler le prochain mois, dans la région d'Ottawa. C'était le recrutement pour les Forums régionaux OrganiZZaction qui était offert par la FESFO. Puisque je n'étais pas certaine ce que c'était, j'ai rendu visite à mon animatrice culturelle, Sylvie Trudel, et elle m'a expliqué le contexte avec enthousiasme. L'après-midi même, ma mère a téléphoné au bureau de la FESFO et elle a discuté avec l'employée qui était en charge. La conversation terminée, ma mère m'a confirmé que je serais participante pour la première fois aux activités de la FESFO, et voilà ce qui a amorcé mon trajet de cinq ans avec cet organisme!

Depuis ma première activité de la FESFO, j'ai participé à onze événements qu'organisait la FESFO, puis à quatre grands événements pancanadiens avec la délégation de l'Ontario. Peu importe le nombre de participants à une activité, j'ai reçu de l'aide dont j'avais besoin.

J'ai toujours eu le sentiment que les animatrices étaient heureuses de m'offrir de l'assistance, je n'avais donc pas peur d'exprimer mes besoins. Lorsque j'étais découragée, il y avait quelqu'un pour m'encourager; lorsque j'avais besoin de parler, il y avait quelqu'un pour m'écouter. Au début, je devais mentionner ce dont j'avais besoin, en terme d'accessibilité, pour bien profiter de mon séjour aux activités de la FESFO. Au travers des années, l'équipe de la FESFO a appris à me connaître davantage, puis je demandais rarement des adaptations ou des choses en particulier puisque c'était maintenant automatique pour eux.

Un de mes buts pendant le secondaire était de m'impliquer au sein du Conseil de représentation de la FESFO. Ce groupe, formé de 20 élèves, représentait les jeunes francophones de partout en province. Je finissais ma 11e lorsque je me suis décidée de poser ma candidature et j'ai remporté un des deux postes d'agente de communication. Je me sentais privilégiée de faire partie d'une équipe aussi enthousiaste. Pendant cette année, j'ai beaucoup appris. Les connaissances qui m'ont le plus marquée étaient celles de leadership et de l'animation. J'ai toujours été une fille gênée à l'école, avec l'aide de plusieurs formations et d'occasion pour parler à une foule, j'ai été capable de combattre ma peur. Je suis maintenant capable d'animer un petit groupe par moi-même ou d'animer plusieurs personnes avec de l'assistance. À la fin de mon premier mandat, j'ai décidé de participer à l'élection pour une des représentantes de la région d'Ottawa. J'ai été élue à ce poste et j'en été très fière! En tant que membre du Conseil de représentation, je travaille de près avec le bureau de la FESFO pour développer de nouvelles stratégies afin d'attirer les jeunes avec des besoins spéciaux.

La FESFO est une fédération par et pour la jeunesse. C'est pourquoi elle s'assure d'être accessible à toute sa membricité. Ce qui différencie la FESFO d'autres groupes ou organismes c'est qu'elle ne prétend pas connaître toutes les pratiques gagnantes pour assurer l'inclusion de tout un chacun, mais elle a la volonté d'apprendre et de travailler avec ses membres pour assurer leur bien-être.

Ces nombreuses expériences auprès de la FESFO sont mémorables. Ces souvenirs que j'ai sont inoubliables. Ces aventures que j'ai entreprises avec la FESFO, je n'aurais jamais osé prendre part avant. Au cours de ces années avec la FESFO, je me suis fait une place. J'espère que la FESFO poursuive son travail en matière d'accessibilité et continue à offrir des occasions d'épanouissement à d'autres membres en situation de handicap.



www.lephenix.on.ca
Venez (re)découvrir votre site internet actualisé

25^{ans}

Le Phénix a lancé tout récemment son site internet actualisé, et nous en sommes très fiers.

En son 25^e anniversaire, et vu les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario* et de ses normes, Le Phénix se devait de mettre à jour les renseignements pertinents pour sa clientèle.

Dans un avenir rapproché, afin de permettre un meilleur accès aux sources d'information et aux communications, certaines sections du site seront signées avec la langue des signes québécoise, la LSQ.

Vous pouvez également vous joindre à notre page sur Facebook et nous suivre sur Twitter.

N'oubliez pas de considérer l'offre de nos ateliers des plus utiles, surtout pour vous aider à rencontrer les exigences et normes de cette loi. Notez aussi que sous l'onglet Accessibilité, nous vous offrons un sous-onglet listant les dates butoirs importantes pour l'application des normes de cette loi.

N'hésitez surtout pas, si ce n'est déjà fait, à compléter le formulaire d'adhésion, pour vous inscrire sur la liste d'envoi du Phénix Extra ou pour commander de nos produits et services.

Nous vous souhaitons une bonne navigation. Vos commentaires sont toujours les bienvenus.

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

Le Phénix offre des séances d'information à des groupes, aux particuliers dans les Comtés unis de Prescott et Russell, Stormont, Dundas, et Glengarry, dans la grande région de l'Outaouais (des deux côtés de la rive), et dans la région des Laurentides. Séances financées par le gouvernement du Canada.

Canada



LE PHÉNIX

au-delà du handicap



Case postale 399
330 rue Saint-Philippe
Alfred ON K0B 1A0

Téléphone : 613 679-1244
Sans frais : 1 866 775-7001

Courriel : info@lephenix.on.ca
Site internet : www.lephenix.on.ca